

---

Adresse de la société populaire de Dole qui fait l'éloge du représentant Prost et invite la Convention à rester à son poste, lors de la séance du 28 ventôse an II (18 mars 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Adresse de la société populaire de Dole qui fait l'éloge du représentant Prost et invite la Convention à rester à son poste, lors de la séance du 28 ventôse an II (18 mars 1794). In: Tome LXXXVI - Du 13 au 30 ventôse an II (3 au 20 mars 1794) pp. 618-619;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1965\\_num\\_86\\_1\\_31382\\_t1\\_0618\\_0000\\_6](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1965_num_86_1_31382_t1_0618_0000_6)

---

Fichier pdf généré le 22/01/2023

tout véritable français ne cessera d'adorer ! mais grâce à votre courage, grâce au zèle, à l'énergie du Comité de salut public, cette infâme conspiration est encore avortée ! Encore une fois vous avez sauvé la République. Citoyens Représentants, la Société de Mutius Scaevola nous députe vers vous, pour vous féliciter de vos glorieux travaux, vous assurer de son adhésion entière au gouvernement révolutionnaire que vous avez décrété, au décret rigoureux mais salutaire que vous avez rendu dans votre séance du 23 de ce mois. Courage, braves Montagnards, point de trêve, point de paix qu'il n'existe plus de tyrans; restez à votre poste, jusqu'à ce que le vaisseau de la République soit définitivement arrivé au port.

Notre Société jure par notre organe un dévouement entier à la Convention, au Comité de Salut public; elle jure que les corps de tous ses membres seront pour vous un rempart impénétrables, et qu'ils périront tous jusqu'au dernier avant de souffrir que le despotisme ressuscite en France !

Vive la République ! Vive la Montagne ! Vive le Comité de salut public ! (1).

Mention honorable, insertion au bulletin.

## 29

Les membres composant la société populaire de Dôle remercient la Convention d'avoir envoyé dans leur département le représentant du peuple Prost, à qui ils doivent la régénération de leur société; ils invitent la Convention à rester à son poste, jusqu'à ce qu'elle ait donné la liberté au monde.

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

[Dôle, 29 pluv. II] (3).

« Citoyens représentans du peuple !

Il est déjoué ce projet conçu avec tant d'audace, suivi avec une scéléritesse combinée; ce projet d'arracher aux vrais patriotes la con-

fiance dont ils jouissent, d'égarer le peuple, en le mettant aux prises avec l'ignorance et l'exagération; de ressusciter dans nos Sociétés populaires le fanatisme et l'aristocratie; et de faire, du sanctuaire même de la liberté, un atelier de monopole et de brigandage !

La Société populaire de Dôle, par une régénération salutaire, quoique tardive, s'est enfin purgée de ce levain corrompue; et ce triomphe des sans-culottes sur l'intrigue et l'immortalité, est l'ouvrage du citoyen Prost notre compatriote, votre délégué dans le Jura.

Cet homme qui, dès le principe, avoit su rallier le peuple et le diriger au milieu des écueils de la révolution; qui mérita d'être en butte au royalisme et à l'aristocratie dont il brava les poignards, qui, le premier, dans des conférences paternelles, éleva les habitans de cette commune à la connoissance de leurs droits et de leurs devoirs; nous donna de la vraie liberté les premières notions: cet homme, le seul des députés du Jura qui se soit maintenu à la Montagne, a signalé sa mission dans le département qui l'a vu naître, en renversant d'un seul coup l'hydre de la malveillance, et en rendant aux vrais patriotes, avec la liberté, l'énergie qui étoit comprimée dans leurs cœurs par une faction dominatrice...

Citoyens représentans ! Prost a fait son devoir dans le Jura. Son zèle et son activité l'eussent porté plus loin sans doute, si des circonstances malheureuses dont les patriotes ont gémi, n'en eussent arrêté les élans. Quoique la renommée nous fait espérer que nous trouverons dans son successeur les mêmes sentimens, la même énergie; il nous est impossible de le dissimuler, c'est avec regret que nous voyons s'éloigner de nous celui qui fut l'ami et le compagnon de notre enfance politique, notre guide dans la carrière révolutionnaire, notre collègue dans les persécutions. Il eût manqué quelque chose à sa gloire, si la calomnie, sœur de l'intrigue ne se fût efforcée de le fléchir... Il est au-dessus d'elle; et si les agens qu'elle employe, portoient leur venin jusqu'à vous, que le tableau de ses vertus que nous venons de tracer, soit la règle de vos jugemens.

Citoyens représentans du peuple ! Il nous reste à remplir un devoir sacré pour des Républicains. Le succès glorieux de nos armées, la marche du gouvernement qui s'affermir de jour en jour, la terreur imprimée sur le front du méchant; l'espoir des traîtres abattu par des décrets révolutionnaires, voilà bien de quoi répondre aux malveillants, aux aristocrates déguisés qui sèment de soupçons et de défiance la carrière que vous parcourez. Impatients du joug révolutionnaire, ils frémissent que les avenues de l'ambition soient fermées pour eux... Citoyens représentans ! Vous mépriserez ces vains murmures, enfans de l'ignorance ou de la sédition, vous vous souviendrez de ce que vous devez au salut des Français, de ce que vous devez à votre propre gloire. Lorsque la France remit en vos mains ses destinées, vous prîtes l'engagement solennel de conduire la révolution à son terme. Vous ne l'aurez pas juré en vain. Vous resterez au poste où vous a placés, où vous maintient notre confiance... Votre mission est de donner la liberté au Monde; cette mission ne peut finir que là où expirera la rage des tyrans d'Europe;

(1) C 295, pl. 995, p. 12. Signatures : BOUTRY, VELIN, LUCRON (*présid.*), SIMON (*secrét.*), CRYVAT (*v.-présid.*), HEUZ, RAMON (*secrét.-adjt.*), VIOLETTE (*du Comité*), VIGNIEU (*du Comité*), FOUBERT, JEVILLE, VINANLEAU, PIGALLE, PERTHUISOT (*du Comité*), LEGRAUX, JOANNET STANLEY, PINET, VITRA, PETITGERIN, PETIT, PIRA, SAUTON, TRIQUENAU, RENARD, St-OUEN, CAPDEVIELLE, LEGRAND, GERARD, BONNICHON, L. VUILLEMIN, PINGAUD, PANARD, MOUI, VIGNIEU, MARTINET, GUILLEMAIN, GUEROUlt, GODEFROY, LAURENT, TOURNEUR fils, BEGANT, DUBOIS, CAYON, BELON, MARION, GIRARD, SIDOT, TOUCHEBOUT, DIERIER, GUILLAUME, *cne* PY, LEFRANC, BLONDEL, CHARPENTIER, NAUTIR, CHABLAY, BASSERAS, PIQUOT, REVEL, HENON, SASSARY, GUEROUlt, LE CORDIER, VIC, LAGRANGE, MENTRIER, GUILLET, MECHAU, BIRTON, HEUDE, BONNET, DIMANCEAU, RICOLET, GALLARDON, FOUQUET, PREVERDY, GOSSELIN, MARCELOT, GUYOT, DUVILLARD, NAUDIN, DUROT, GUERIN, BEAUMONT, DELAPORTE, LA BOUCHIE, GAUTHIER, VARON, JOURDAIN père, MAGNIER, LELIÈVRE [2 noms illisibles].

(2) P.V., XXXIII, 400.

(3) C 295, pl. 995, p. 13.

là où commencera l'affranchissement des nations qui l'habitent. »

GOUVERNET (*v.-présid.*), GÉNISSET (*secrét.*),  
CHAPUIS (*secrét.*).

### 30

Les sans-culottes de la société de Provins applaudissent au décret relatif aux ennemis de la révolution; ils invitent la Convention à rester à son poste, et à persévérer dans les mesures sévères, mais justes, qu'elle a prises.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Provins, 20 vent. II] (2).

« Citoyens représentants,

Les patriotes ont tressailli de joie à la lecture de l'immortel décret contre les ennemis de la Révolution, qui met leurs biens en séquestre et les bannit après la paix à perpétuité.

Vous avez bien senti que ce vil amas d'insectes qui depuis si longtemps a désolé la terre en suçant le sang des malheureux ne pourroient se faire au régime républicain; vous avez bien senti que les êtres corrompus incapables de tout bien, et abandonnés à toutes les passions humaines, mis tant de fois à l'épreuve, dont nous avons été les tristes victimes!... ne pouvoient plus s'unir à un peuple de sans-culottes, à un peuple qui ne veut que sa liberté, à un peuple qui a juré haine éternelle aux tyrans, qui ne veut posséder d'autre bien que le travail, d'autre trésor que sa vertu et ne veut reconnoître d'autre empire que celui des loix qui assurent sa liberté. Ah! braves Montagnards si la foudre qui doit exterminer les ennemis du genre humain échappe de vos mains!... C'en est fait de la liberté... il restoit une mesure à prendre, vous l'avez prise. Persévérez dans vos mesures terribles pour nos ennemis, mais justes et inappréciables pour des républicains. Surtout restez à votre poste jusqu'à ce que les traîtres soient vaincus; continuez à mériter les droits que vous avez à nos reconnoissances, et nos enfans béniront vos travaux. S. et F. »

POUPLIER (*présid.*), LAVAL (*secrét.*).

### 31

La société des vrais Amis de la Montagne, séante à Muret, écrit à la Convention que la liberté triomphe de toutes parts: la raison a pris la place de l'erreur et du mensonge. Elle annonce qu'elle a délibéré un carême politique de six décades, et qu'elle a monté et équipé, à ses frais, un cavalier pris dans son sein; elle invite la Convention à rester à son poste.

Mention honorable, insertion au bulletin (3).

[Muret, 12 vent. II] (1).

« Citoyens représentants,

Vous avez plusieurs fois sauvé la patrie. La liberté triomphant de ses ennemis, s'est majestueusement établie sur le sol de la France. Plus ferme qu'un rocher, elle ne craint point les orages. L'arbre qu'elle a planté résiste aux vents les plus impétueux. L'égalité, modestement fière, a chassé ses plus dangereux et ses plus orgueilleux ennemis. Elle écrase, ou enchaîne ceux qui l'environnent. La raison a pris la place de l'erreur et du mensonge: seule elle occupe des temples magnifiques, que la crédulité avait élevé et consacré aux momeries du fanatisme; elle y découvre et utilise des mines métalliques qui doivent enrichir la liberté et écraser l'esclavage. La terre avare pour les tyrans, devient prodigue pour les amis de la Liberté; elle s'ouvre et offre à l'homme libre la matière qui doit anéantir les esclaves. La justice placée dans le sein de la Convention nationale veille et agit. Elle porte un œil attentif sur tous les objets, un prix excessif sur les subsistances semble-t-il imposer aux citoyens les moins fortunés quelque privation! Elle parle, et partout le marchand ambitieux est forcé de vendre à un prix raisonnable.

Citoyens représentants, l'économie est la mère de l'abondance, c'est elle qui procure les plus grandes richesses.

De nombreuses armées deffendent le territoire de la République; des approvisionnements considérables et non interrompus leur sont donc nécessaires.

La société, pressée par des sentiments de fraternité et de reconnaissance, vient de délibérer un carême politique de 6 décades, persuadés qu'il pourrait remplir cet objet.

Elle a invité la municipalité de la commune à empêcher les bouchers d'égorger, pendant ce tems, des bœufs, des veaux et des moutons, que pour les malades, et les sociétés environnantes à adopter cette mesure. Puisse-t-elle être consacrée et suivie rigoureusement sur tous les points de la République!

Citoyens représentants, la société a monté et équipé à ses frais un cavalier pris dans son sein, qui va se rendre au dépôt à Auch.

Elle vous invite à continuer vos utiles travaux, jusqu'à ce que les droits sacrés de l'homme, à l'abri des atteintes de la servitude et de la tyrannie reposent sur les bases impérissables de la paix que vous préparez au monde.

Vive la République une et indivisible! Vive la Montagne! »

DELPECH (*présid.*), LACOSTE (*secrét.*), NES-  
PAIGNOL (*secrét.*).

### 32

La petite commune de Roissy-en-Brie envoie l'état des dons qu'elle a déposés au district; elle annonce qu'elle n'a jamais été souillée par l'intrigue et la discorde, et qu'elle ne connoît d'autre culte que celui de la Raison et de la Liberté.

Meniton honorable, insertion au bulletin (2).

(1) P.V., XXXIII, 400. B<sup>in</sup>, 29 vent.

(2) C 295, pl. 995, p. 14.

(3) P.V., XXXIII, 400. B<sup>in</sup>, 28 vent.

(1) C 295, pl. 995, p. 15.

(2) P.V., XXXIII, 401. Mon., XIX, 736; C. Eg., n° 578.